

## Communiqué Commun

19 mai 2023

### Locaux associatifs dégradés, pas de renoncement face aux menaces.

Après les dégradations ces derniers mois de plusieurs locaux d'associations nantaises défenseuses des droits, le local associatif abritant Amnesty International, Attac, La Libre Pensée et la Ligue des droits de l'Homme vient d'être tagué avec des croix celtiques dont personne ne peut ignorer la provenance car signe de reconnaissance fréquemment utilisé par les extrêmes droites.

Cet acte inqualifiable montre la vraie nature de l'extrême droite. S'en prendre à l'autre quand on n'est pas d'accord, dégrader un local associatif, c'est porter atteinte à la liberté d'association, c'est menacer les associations. La devanture d'un autre local au moins, celui de Nosig - LGBTQI + vient également d'être taguée.

Ces nouvelles dégradations de locaux associatifs ont lieu dans un contexte départemental où un maire démissionne et est contraint de déménager à la suite de la violence commise avec l'incendie de ses voitures et de la façade de sa maison et après que des habitant.e.s ont été l'objet de menaces et d'intimidations par des personnes porteuses des idées d'extrême droite. La haine conduit à la violence.

Nous dénonçons ces actes de violence. Nous déposons plainte et demandons que la ou les personnes responsable.s de ces actes soient poursuivies en justice.

**Amnesty International**

**Attac**

**Libre Pensée**

**Ligue des droits de l'Homme**

